



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Projet de règlement 516

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 5 août 2024 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a déposé le projet de règlement 516 modifiant le règlement 357 afin d'ajouter un usage complémentaire pour l'hébergement touristique et d'encadrer la location à court terme, lequel règlement sera adopté à une séance subséquente ;

Ledit projet de règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 6e jour d'août deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et au garage HAP, 1960 New Erin, Godmanchester, le 6^e jour d'août 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6e jour d'août deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim